



Aux candidates et candidats aux élections législatives 2022 dans les Pyrénées-Orientales :

Plataforma per la Llengua est une association à but non lucratif, forte de 25 000 adhérents qui œuvre pour le développement, la protection et la défense de la langue catalane dans l'ensemble de son aire linguistique. Cette aire représente une population de plus de 10 millions d'habitants, répartis sur différents territoires : les communautés autonomes de l'état espagnol que sont la Catalogne, les Iles Baléares, le Pays Valencien et l'Aragon, la ville de l'Alguer (en Sardaigne), la Principauté d'Andorre, et le département des Pyrénées-Orientales. Ce dernier, sous administration de la République Française, compte plus de 480 000 habitants.

Vous trouverez ci-dessous des questions correspondant à des mesures qui nous semblent indispensables pour sauvegarder la langue catalane au vu de l'état critique dans laquelle elle se trouve actuellement sur le sol national. Faisant partie du patrimoine de France (comme le stipule l'article 75-1 de la Constitution de la Vème république), et étant actuellement en grand danger, il convient de d'agir incessamment, et ce avec des mesures fortes afin d'inverser la vapeur. Si vous arrivez à être élu(e) de la république, cette tâche vous incombera. A l'image de la destruction par les flammes de la cathédrale Notre-Dame de Paris, la disparition de la millénaire langue catalane est un drame national, et il est de l'affaire de tous d'y remédier au plus vite. De la même manière que l'on n'arrête pas un incendie avec un arrosoir et que l'on n'en répare pas les dégâts avec du sparadrap, la survie du catalan requiert des actes courageux, et non pas de simples circulaires et de timides budgets, mais une vraie politique en ce sens. D'autre part, une connaissance généralisée de la langue de Ramon Llull dans le département permettrait aux catalans de s'ouvrir à un marché du travail transfrontalier très attractif, à développer un tourisme de qualité à l'année, de nouer des partenariats sportifs, commerciaux, culturels, artistiques, etc. En somme, un atout et des opportunités non négligeables pour notre territoire et ses habitants.

Voici lesdites questions :

1 : Etes-vous prêt à demander une révision de l'article 2 de la Constitution française pour protéger l'enseignement immersif légalement et permettre la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (entre autres) ?

2 : Défendez-vous l'officialité du catalan dans le département ?

C/ Sant Honorat 7, principal 1a
08002 - Barcelona
Tel: 93 321 18 03
info@plataforma-llengua.cat
www.plataforma-llengua.cat

L'ONG
del català

PLATA
FORMA
PER LA
LLENGUA

L'ONG del català

3 : Soutiendrez-vous un enseignement immersif intégralement en catalan, ou au moins un bilinguisme généralisé catalan-français pour tous dans le département, de la maternelle à l'université et du public au privé ? Défendrez-vous l'ouverture de beaucoup plus de postes de CAPES catalan et de concours de professeur des écoles en catalan ?

4 : Serez-vous favorable à un enseignement obligatoire de l'histoire et de la culture catalanes ? Permettez-vous que le catalan ait le statut à la fois de langue régionale et de langue étrangère (étant langue consulaire / diplomatique française, langue officielle de l'Andorre et en Espagne, reconnue dans la ville de l'Alguer par l'Italie et langue de l'ONU) dans l'enseignement afin de pouvoir être enseignée en LV1 ? Ferez-vous en sorte que les élèves puissent passer leur brevet et leur baccalauréat intégralement en catalan en toute normalité ?

5 : Soutiendrez-vous un projet de loi pour imposer des quotas de catalan à la télévision et à la radio publique et des quotas de musique en catalan (comme c'est le cas pour la musique classique) ?

6 : Permettez-vous que le catalan puisse être utilisé en toute normalité au Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) ainsi que lors des conseils municipaux ?

Vous engagez-vous à soutenir un projet de loi qui permettrait que toute la signalétique dans l'espace public et les administrations du département soit en catalan, ainsi que les annonces et les affichages dans les transports publics et sur les lignes aériennes et maritimes ?

7 : Êtes-vous d'accord avec la création d'un secrétariat d'état aux langues de France / régionales afin de protéger mieux le catalan, et de voter l'augmentation des dotations de l'état à l'Office Public de la Langue Catalane afin que cet organisme puisse remplir sa tâche dans les meilleures conditions possibles ?

Nous vous rappelons toujours que l'apprentissage du catalan, peu importe selon quelle méthode, n'a jamais nui à l'apprentissage et à la bonne maîtrise du français, bien au contraire. Ces mesures proposées ne sont en aucun cas une attaque ou une menace envers la langue de Molière

Dans cette attente,



Òscar Escuder de la Torre
Président

C/ Sant Honorat 7, principal 1a
08002 - Barcelona
Tel: 93 321 18 03
info@plataforma-llengua.cat
www.plataforma-llengua.cat

L'ONG
del català